



CARPE CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

CARPE ET LA REVUE LEGALE DES TITRES FORESTIERS EN RDC

Le processus de conversion des Titres forestiers de la RDC a achevé sa course avec la publication des résultats des titres forestiers convertis ainsi que ceux jugés non convertibles mais ayant bénéficié d'un avis favorable après examen des recours. Dans le souci de satisfaire à l'exigence participative que prône le code forestier dans la gestion des forêts, et aussi dans le but de baliser le chemin pour la période post conversion, un important atelier appuyé par la GTZ a été réalisé à l'initiative du gouvernement de la RDC au Memling durant Trois jours du 04 au 06 mars. Les participants ont réfléchi et fourni des recommandations sur l'aménagement forestier et zonage, le développement et la négociation des cahiers des charges, les modalités de mise en œuvre de l'arrêté portant mesures de gestion des titres non convertis, et enfin des propositions sur le sort des titres litigieux. Cette rencontre qui a réuni des personnalités des divers horizons a été à la hauteur de ses attentes.

Ce qu'il faut rappeler est que dans cette phase post conversion, l'UICN à travers le Programme CARPE RDC a contribué significativement en appui au gouvernement pour la production de l'arrêté n° 090 CAB/MIN/ECN-T/JEB/09 du 23/01/09 portant mesures de mise en œuvre des décisions de rejet des requêtes de conversion et de résiliation des anciens titres forestiers. En effet ce texte a été identifié aussi par l'équipe Pays mise en place par l'UICN à travers le Programme CARPE comme agenda prioritaire à pousser pour mieux accompagner la mise en œuvre des décisions de la commission interministérielle en charge de la revue des titres forestiers en RDC. Rappelons que ce texte a été omis parmi les 42 autres textes d'application pour faciliter la mise en œuvre du code forestier de la RDC.

L'Équipe Pays disponible pour Contribuer à la Gouvernance des ressources naturelles en RDC

L'on ne le dira assez sur la volonté et l'efficacité qui caractérisent le gouvernement Congolais par le biais de son Ministère en charge des forêts pour améliorer la gouvernance participative du secteur. La RDC particulièrement dans son secteur forêt et conservation travaille à une vitesse de croisière pour combler le gap existant en termes d'outils (lois, textes et politiques) en matière de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles.

L'UICN à travers le programme CARPE section RDC veut contribuer aux efforts de son ministre de tutelle pour relever ce défi majeur en mettant en place l'Équipe Pays. Cet outil indépendant supervisé par le Point Focal National de CARPE, regroupe en son sein d'importants acteurs clés pouvant apporter une valeur ajoutée dans la promotion et mise en œuvre des lois et politiques. Il s'agit d'un représentant du Ministère en Charge des forêts, de l'Assemblée Nationale, du sénat, la coordination nationale de la COMIFAC, le secteur privé (FIB et FEC), la société civile organisée, les ONG internationales

(PACT, SNV), et les partenaires de CARPE (WWF, WCS, AWF, CI, WRI, OSFAC).

Cette équipe pluridisciplinaire et multi acteurs a pour but principal d'identifier des besoins en réforme des Lois et politiques nécessaires à promouvoir travers une matrice de planification conjointe pour soutenir les efforts du gouvernement de la RDC en matière de gouvernance dans le secteur de la biodiversité et la gestion durables des ressources naturelles de la RDC. Elle a aussi pour rôle de faire le lien entre les leçons apprises sur terrain et le niveau central pour alimenter les politiques et lois. Elle se réunit officiellement en deux sessions semestrielles pour planifier les actions et agendas à pousser et aussi pour évaluer la mise en œuvre de la matrice Pays. C'est une équipe flexible et capable d'adapter sa composition en fonction du contexte en présence et de besoin d'appui en plaidoyer à mener dans le sens des politiques et lois. Dans la phase actuelle de la mise en œuvre du programme CARPE, l'UICN assure la facilitation pour appuyer et valoriser les résultats et efforts de cette équipe nationale. C'est aussi un instrument indispensable pour l'aider à réaliser sa mission qui est d'influencer les politiques et des gouvernements pour la gestion durable des ressources naturelles.

Les résultats de la Commission Interministérielle

Le Ministre en charge des forêts de la RDC a procédé officiellement à la publication des résultats de la Commission Interministérielle en charge de la revue des titres forestiers. Les statistiques communiquées se présentent comme suit:

Phase avant les recours

Province	Nbre Titres	Titres convertis	Titres Non convertis	Requêtes jugées irrecevables (non convertibles)
• Province du Bandundu	37	17	18	2
• Province du Bas-congo	17	3	9	5
• Province de l'Equateur	69	10	57	2
• Province du Kasai Occidental	2	16	2	0
• Province du Kasai Oriental	1	0	1	0
• Province Orientale	30	0	13	1
Total	156	46	100	10
Total superficie	22.354.669 ha	7.001.970 ha	15.352.699 ha	

Les résultats de l'examen des recours :

Province	Nbre Titres	Titres convertis	Titres Non convertis	Recours jugés irrecevables donc non convertibles
• Province du Bandundu	13	1	12	
• Province du Bas congo	10	0	5	5
• Province de l'Equateur	50	12	36	2
• Province du Kasai occidentale	2	1	1	
• Province du Kasai oriental	1	0	1	
• Province orientale	11	5	6	
Total	87	19	61	7

Avec cette publication, la superficie des titres convertibles représente 2.717.276 ha soit 23% tandis que la superficie des titres non convertibles représente 9.170.746 ha soit 77% .

La situation globale des résultats de la Commission Interministérielle pour la session initiale et celle des recours révèle que sur 156 titres reçus en conversion, représentant 22.438.605ha, 65 titres ont été jugés convertibles.

L'Uganda, le Rwanda et la RDC s'accordent pour une coopération transfrontalière



L'Adg de l'ICCN remet encourage un éco garde du parc Virunga

Gisenyi, ville Rwandaise, située sur la rive nord du lac Kivu, à la frontière de la République démocratique du Congo (RDC), a abrité dans son magnifique cadre de l'hôtel Serena, du lundi 14 au mardi 15 juillet 2008, une importante conférence interministérielle des trois pays autour du rift Albertin (Rwanda, Ouganda et RD CONGO) sous les auspices du Département d'Etat Américain. Dans le souci de promouvoir la coopération transfrontalière entre les trois pays, cette conférence a connu deux temps forts à savoir les travaux de la conférence proprement dite et la cérémonie de remise des récompenses aux ecogardes du Parc de Virunga organisée à Goma, au Nord Kivu en RDC. Ces activités ont été facilitées par l'appui de l'UICN RDC et du secrétariat exécutif transfrontalier.

Rehaussée de la présence d'importantes personnalités dont Mme la sous secrétaire d'Etat Américain à l'environnement, Monsieur l'Ambassadeur des Pays Bas, Monsieur la chef de mission diplomatique adjoint de l'ambassade américaine à Kinshasa et le Directeur de CARPE. Les trois pays se sont fait représentés par leurs ministres en charge des forêts ou de la conservation, les parlementaires, les représentants des ministères des affaires étrangères, du bureau de la présidence de la république, et des directeurs des offices /institutions de gestion des aires protégées.

Les objectifs spécifiques poursuivis ont été de construire et appuyer la coopération régionale pour un accord sur le Rift Albertin et à travers le travail du secrétariat exécutif relever le niveau d'information et l'attention internationale sur les défis en matière de conservation dans la région

à travers ces discussions au haut niveau des opportunités économiques provenant

de l'écotourisme.

Dans le déroulement des travaux, plusieurs thématiques ont été abordées. On peut citer notamment : la relance de l'écotourisme, la coopération transfrontalière et les questions sécuritaires.

Les actions identifiées lors de cette conférence vont appuyer la continuité du processus de paix et la stabilité économique dans la région, et vont affirmer les efforts menés déjà sous l'accord tri national sur le Rift Central Albertin.

A l'issue des travaux, les trois pays ont procédé à la signature conjointe d'une déclaration commune.

Les gardes des Virunga récompensés

Dans la soirée du 15 juillet, la délégation congolaise conduite par le Secrétaire Général au Ministère de l'Environnement qui représentait son excellence monsieur le ministre, ainsi que la délégation américaine avec à sa tête Madame la sous secrétaire d'Etat accompagné du DCM de l'ambassade des USA en RDC, le directeur de CARPE, Monsieur John Flynn sont allés à Goma, en République Démocratique du Congo, pour la cérémonie de remise des diplômes de mérites aux éco gardes du parc de Virunga.

Tour à tour sur le podium, se sont livrés les allocutions de Monsieur le Gouverneur de la province du Nord Kivu, le Secrétaire Général, l'ADGA de l'ICCN, le DCM de l'ambassade américaine. Juste après ces différents mots de circonstance, a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes de mérite produits par le Département d'Etat américain contenant sceau du gouvernement américain aux 21 personnes (gardes et directeurs y compris désignés par l'ICCN) dont 3 à titres posthumes. Tour à tour les différentes personnalités ci hautes indiquées ont remis les diplômes aux candidats.

Le dernier moment fort a été la remise par Mme la sous secrétaire d'Etat Américain du grand diplôme de mérite à l'ICCN assermenté de son allocution combien captivante et psalmodieuse des efforts fournis par la RDC et surtout les éco gardes pour le maintien et la conservation de ce riche patrimoine à valeur unique.

Le Programme des Petites subventions

L'année Fiscale 2008, le Programme CARPE a appuyé deux Acteurs de la société civile, il s'agit de la Coalition des réseaux des ONG environnementale (CRON) en sigle et l'ONG EPEDES(Eveil permanent pour le développement). Le premier projet a visé la réalisation des inventaires de la faune et des PF NL dans territoire d'Inongo dans le Bandundu au Landscape 7 : Lac télé Lac Tumba. Le second concerne le développement de l'élevage des Porcs dans le paysage de la SLS dans trois territoires : Monkoto, les groupements de IMOMA MPAKO, et NTOMBA LOKORO . La première phase vient de s'achever, bientôt la deuxième démarrera après un suivi évaluation. Le comité de présélection nationale venait aussi de se réunir le 02 mas pour examiner les 13 projets présélectionnés à l'issue des 45 concepts notes soumis lors de cette phase d'appel à proposition. Le prochain appel à projets est prévu pour le mois de juin de cette année.

La phase I (année 2007) qui a appuyé deux consortiums des ONG de Maringa Lopori Wamba et Ituri-Epulu-Aru respectivement à la réactivation de l'agriculture durable et à l'établissement d'un dispositif de lutte participative contre la sur exploitation de la faune. Les résultats Projet sur la réactivation de l'agriculture durable dans le paysage MLW sont les suivants:

- 5 territoires touchés
- 872 personnes dont 287 femmes touchés
- 272,5 champs semenciers générés par le projet
- Développement de la solidarité entre les membres

Projet de lutte participative contre la surexploitation des ressources fauniques mise en œuvre dans le landscape Ituri-Epulu-Aru a permis la mise en:

- Une plate forme territoriale des gestion des ressources fauniques reconnue comme cross-cutter dans la planification team du landscape ;
- Implantation des 8 comités locaux de chasse dans les villages ;
- Implication des femmes vendeuses dans le monitoring de la filière viande de brousse –interdite et construction des hangars de vente, développement des activités piscicoles alternatives pour les chasseurs;

- Saisie de trois cas de braconnages et dénonciation et transmission auprès des autorités judiciaires; accords de collaboration signés entre le projet et les autorités administratives locales et instances judiciaires

Le programme des petites subventions reste un moyen pertinent pour le CARPE de faciliter l'implication des acteurs de la société civile dans la protection et la gestion durable de leurs ressources. Ce programme vient d'augmenter l'assiette de son fonds dans le souci d'accroître l'accès à un grand nombre d'acteurs. Des appuis additionnels sont aussi d'être mobiliser par la coordination nationale pour renforcer cette composante du programme très utile et indispensable. Une grande leçon apprise surtout pour les projets agri cultureux reste le développement des nouveaux partenariats avec les autres programmes similaires et les agences des nations unies pour intégrer leurs appuis dans le volet évacuation et commercialisation ; mais aussi à développer des marchés.

Le renforcement des capacités de la société civile

La Coalition des réseaux des ONG environnementale (CRON) a avec l'appui de la facilitation CARPE et SNV RDC organisée en date du 07 mars au bureau de l'UICN, une réunion technique d'auto évaluation de son animation. Le souci majeur ayant présidé cet exercice a été pour la coalition de se remettre en question sur sa vision, son animation et son efficacité par rapport à son contexte actuel. Le projet implication des communautés locales au processus de conversion étant clôturée, il était tout a fait normal pour cette dernière de tirer les leçons et de dresser son bilan mais aussi de se projeter vers le futur qui est riche en défis et en thèmes. Cette réunion de haut niveau technique a formulé des recommandations pertinentes pour la redynamisation et l'efficacité de la coalition. Celles-ci couvrent son management, ses produits (vision, mission, stratégie), sa mission envers ses membres et enfin sa relation avec la facilitation CARPE – SNV. Les statuts de la coalition ont fait aussi objet d'un examen par tous les membres. Les membres du réseau se retrouveront très bientôt pour identifier et formuler des projets fédérateurs urgents au contexte, finaliser le plan de travail commencé avec l'appui de CARPE – SNV, et enfin tenir la table ronde des partenaires pour vendre leur programme de travail.

L'initiative transfrontalière de Mayombe entre la RDC et la République du Congo et L'Angola

L'UICN, le PNUE ainsi que les représentants des trois pays Le plan de convergence de la COMIFAC préconise la coopération transfrontalière pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. Les forêts de Mayombe qui abritent une forte biodiversité faunique et floristique partage se partagent entre trois pays à savoir: la RDC, la République du Congo et le l'Angola. En 2005, l'UICN a identifié cette zone comme une zone prioritaire pour mener des enquêtes consacrées à la biodiversité. Il y existe une importante population de gorilles et de chimpanzés. Trois aires protégées constituent une partie de cette région forestière à savoir: la Réserve de biosphère de DMONEKA en République du Congo, la réserve forestière de Mont Bamba et de Conkouati. La Réserve forestière de Luki et celle de Cacongo.

Les conflits armés en Angola, les prélèvements en énergie bois et la carbonisation, la chasse illicite ainsi que l'exploitation illégale de bois menacent depuis la santé et l'intégrité de ces écosystèmes forestiers. Conscient de la valeur unique de ces écosystèmes, vu la nécessité de leur protection et conservation, plusieurs initiatives régionales ont lancé les concertations pour la mise en place d'une coopération transfrontalière et la création d'une aire de conservation transfrontalière sur demande des trois pays concernés. On

peut citer l'initiative de concertation appuyée par le PNUD et l'Agence Norvégienne pour le développement en 2000; la réunion tripartite tenue en 2003 et 2004. Récemment, le comité MAB de l'UNESCO a proposé la tenue d'un atelier tripartite pour relancer les discussions sur la coopération transfrontalière dans le cadre de la gestion de la réserve de biosphère.

Avec l'appui du PNUE, cette initiative devient une réalité. En effet, le PNUE vient de lancer avec l'appui de l'UICN le mise en œuvre d'un programme pour mettre en œuvre cette coopération transfrontalière qui aboutira à la création d'un secrétariat transfrontalier et à la création d'une aire protégée transfrontalière pour les trois pays.

Cette phase préparatoire conduite par l'UICN comprend la réalisation des missions d'études sur terrain dans les sites de trois pays. L'organisation à Kinshasa de la réunion d'experts de trois pays, une visite ministérielle sur les sites et enfin l'organisation de la réunion interministérielle pour signer l'accord transfrontalier.

Du 6 au 8 avril, l'UICN/ RDC a conduit les missions d'étude sur terrain dans le Réserve de LUKI. Les résultats de cette étude ont été présentés à la réunion des experts organisée du 16 au 17 avril à Kinshasa.

Le suivi du couvert forestier avec WRI

En septembre dernier, le World Resources Institute (WRI) a obtenu un deuxième financement du programme CARPE II (Central Africa Regional Program for the Environment) pour poursuivre ses activités dans la région d'Afrique Centrale. Le WRI travaille notamment sur deux volets de CARPE à savoir, le système de surveillance de l'exploitation illégale et le renforcement des capacités institutionnelles dans la collecte et l'analyse des informations pour de meilleures prises de décisions. Au nombre ses réalisations, le WRI a développé en collaboration avec les différents pays de la sous-région, l'Atlas Forestier Interactif. Celui-ci se veut un outil d'aide à la décision convivial visant à recueillir, centraliser et traiter un ensemble de données provenant des activités de gestion et de surveillance des forêts au sein d'une base de données unique. Le WRI est fier d'annoncer que tout prochainement, le Cameroun va sortir sa version 3 de l'atlas, le Congo, sa version 2, la RCA et le

Gabon, leur première version. Pour ce qui est de la République Démocratique du Congo qui vient de connaître la fin d'une première phase de la conversion des anciens titres forestiers en contrats de concession forestière, la table est déjà dressée pour la production de sa première version qu'on prévoit pour décembre 2009. En effet, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Tourisme, a désigné en janvier dernier, une équipe technique qui soutiendra les activités de production, d'implantation et de maintien de la géodatabase qui sert d'assise à l'atlas. Cette équipe travaille déjà à pied d'œuvre à la numérisation des éléments de la carte de base qui serviront d'assise à tout le travail de cartographie. En outre, les experts du ministère sont déjà impliqués dans la rédaction du rapport qui devra accompagner cet atlas.

En complément à ces activités de production des atlas, sont déjà en cours et se poursuivent, des campagnes de diffusion de l'information et des formations sur l'utilisation de l'outil aux différents acteurs préoccupés par la gestion forestière des les différents pays concernés.

LANDSCAPE

Ouverture du Centre Scientifique pour la Conservation de Lomako (CSCL)

Le mercredi 18 mars 2009, le Centre Scientifique pour la Conservation de Lomako (CSCL), situé dans la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala (RFLY), dans la Province de l'Equateur, a eu droit à une ouverture officielle avec la présence de nombreux représentants des autorités locales, régionales et Nationales.

Depuis 2004, AWF avait commencé de réhabiliter le camp de Ndele avec des commodités rustiques qui permettaient néanmoins aux chercheurs de travailler convenablement. Mais aujourd'hui, après avoir surmonté de nombreux problèmes logistiques pour atteindre cette zone reculée et difficile d'accès, le CSCL de Ndele est doté de l'électricité et de l'eau 24 heures sur 24 ainsi que de l'internet, grâce à l'installation de panneaux solaires. Le Centre est constitué de 3 chambres meublées ; une grande salle à manger; un laboratoire; un bureau et un dépôt.



L'ouverture de ce centre est un appel aux chercheurs et à toutes personnes intéressées par des études sur les bonobos en particulier et sur la biodiversité en général, de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala. Avec son programme d'habituation des Bonobos, AWF et l'ICCN espèrent également attirer les touristes dans la région.

L'inauguration du centre, présidée par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Tourisme, eaux et Forêts, a eu la bénédiction d'une forte délégation des autorités nationales et provinciales de l'Equateur et des organisations non gouvernementales internationales.

Le paysage Lac Télé et lac Tumba est l'un des paysages transfrontaliers entre la république démocratique du Congo et la république du Congo. Cette zone regorge en son sein une importante biodiversité, des grandes réserves en eaux et recèle un haut potentiel touristique. Rappelons que ce paysage abrite le plus grand site Ramsar au monde et d'importantes réserves.

Depuis 2007, des discussions ont été initiées par les partenaires techniques (WWF RDC et WCS Congo) des deux gouvernements qui travaillent dans la région avec la présence des deux administrations pour mettre en place un accord transfrontalier de gestion de la zone. La première rencontre s'est tenue en 2007 à Brazzaville et a formulé des recommandations pertinentes sur le contenu de l'accord, les modalités du processus de sa signature et la prochaine ren-

contre. La deuxième rencontre organisée en RDC au bureau de WWF en présence des représentants des gouvernements Congo et la république du Congo. Cette zone regorge en son sein une importante biodiversité, des grandes réserves en eaux et recèle un haut potentiel touristique. Rappelons que ce paysage abrite le plus grand site Ramsar au monde et d'importantes réserves.

contre. La deuxième rencontre organisée en RDC au bureau de WWF en présence des représentants des gouvernements Congo et la république du Congo. Cette zone regorge en son sein une importante biodiversité, des grandes réserves en eaux et recèle un haut potentiel touristique. Rappelons que ce paysage abrite le plus grand site Ramsar au monde et d'importantes réserves.

La gestion transfrontalière RDC et ROC dans le paysage

Lac télé lac tumba

des espèces.

LE WWF/PCKB POUR UN PLAIDOYER DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le WWF, fonds Mondial pour la nature, travaille depuis maintenant, plusieurs années aux cotes de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, mais aussi des communautés locales vivant dans et autour des massifs forestiers d'Itombwe, du Parc National de Kahuzi Biega ainsi que dans les forêts, communautaire de Bushema.

L'approche à mettre en place pour une gestion durable des Ressources Naturelles divise pourtant les acteurs sur terrains. D'un cotés il ya l'autorité Congolaise qui a dans ses attributions la gestion de la faune et de la flore à savoir l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) avec ses partenaires et de l'autre les communautés locales souvent sans structure d'organisation, mais appuyée par des ONGs tant locale qu'internationale. Pour les premiers, il faut donner un statut de protection à un espace considérables des forêts Congolaise, jusqu'à 15% du territoire national, et pour les second, il faut que les communautés bénéficient des ressources qui les entourent, car il y va de leur survie. Ceci est donc la pomme de discorde qui défraie la chronique au quotidien depuis un certain temps dans beaucoup de villes de la République Démocratique du Congo en général, et dans la ville de Bukavu et ses environs en particulier.

Les média en ont fait grand échos au près du grand public et du coup la question des droits de peuple autochtones et revenues la bouche du commun de mortel, surtout que toute les organisations non gouvernementale en ont fait leurs cheval de batailles. Tout le monde ne jure que sur la reconnaissance droits de peuple autochtones et ses droits des jouissances des Ressources Naturelles qui se trouvent dans leur milieu. A chacun ses bailleurs de fonds. Une sorte de guerre avait éclaté au sein des organisations ici à Bukavu. (Je n'exagère pas).

QUELLE EST LA PLACE DU PEUPLE AUTOCHTONE

Ayant une expérience de renommée Internationale sur la question de la gestion environnementale et avec comme devise ; placer l'homme au centre de la conservation des ressources naturelle, le WWF, fonds Mondial pour la Nature s'est résolu à s'impliquer sur la question afin de trouver une issue favorable au différend. Conscient du fait que les relations entre les peuples autochtones et leurs terres d'origine constituent le noyau même de leur identité. Il était grand temps que leur implication soit effective dans la dynamique de la conservation et de la gestion des Ressources Naturelles. Mais avant ce la il était très indispensable d'identifier officiellement toutes les organisations travaillants au compte ou en faveurs des peuples autochtones

(les pygmées) ici au Sud-Kivu.

C'est grâce à un financement que le WWF a mis à la disposition de la Société Civile du Sud Kivu que cette dernière a pu organiser ces premières assises qui avaient comme objectif principal des savoir qui fait quoi, quand, ou et comment en faveur des peuples pygmées.

A l'issue de ce travaux une commission de nommées «**Environnement, gouvernance des ressources Naturelles et promotion des droits des peuples autochtones**» a vu le jour au sein de la société civile du Sud Kivu. Une sorte de cadre de concertation pour traiter les thématiques peuple autochtone au sein de la société civile. Le WWF par expérience sait que la détérioration graduelle de la société de peuples indigènes est en parties attribuables au non reconnaissance des profondes relations existant entre ce peuple leurs terres, et ses ressources. Il a lance pour ce faire, une enquête socio géographique avec la participation de ce même peuple regroupé au sein de l'association PIDEP, dans l'objectif d'inventorier les villages occupés par les pygmées dans et autour des aires protégées notamment le Parc National de Kahuzi Biega, le massif forestier d'Itombwe et les forêts communautaires de Bushema Lutunguru.

L'issue de cette enquête a donné l'idée sur le style de vie que mène actuellement l'autochtone pygmée ainsi les pistes de solutions à entreprendre pour soulager tant soi peu leurs misères. Ainsi grâce à l'appui des chefs coutumiers des massif d'Itombwe un terrain de 3 hectare a été mis en la disposition des pygmées à cotés de Kibumba(15 Km) de Mwenga chef lieu du territoire du même nom et un autre de 5 hectares a cotés du Parc National de Kahuzi Biega. Car au moment ou le processus du classement du massif d'Itombwe suit son cours normales au même moment la question pygmées retient l'attention de l'ICCN et son partenaire le WWF.

Pendant ce temps dans la ville de Bukavu un grand forum a réunit tout les acteurs travaillants dans le massif forestier d'Itombwe sous les hospices de l'ICCN et sur financement de WWF. Une structure a été mise en place à l'issue de ces travaux pour trouver solution à la protection de la biodiversité d'Itombwe ainsi que la population vivant dans le même massif. Comme quoi le WWF a toujours placé l'homme au centre de la dynamique de la conservation de ressources Naturelles.

Isidore KIKUKAMA

LANDSCAPE

CARPE-USAID encourage CBNRM BWISA dans le reboisement

La communauté riveraine du Parc National des Virunga vit actuellement dans un besoin accru en bois de chauffe et de construction depuis l'afflux des personnes déplacées des guerres dans les territoires de Rutshuru et Masisi en Province du Nord Kivu. Près d'un million des déplacés des guerres vivent dans les conditions non humanitaires dans le territoire de Rutshuru : les uns dans les bâtiments publics (écoles, églises), les autres dans des camps construits en chaume ou feuilles de bananeraies.

En date du 6 Mai 2008, au stade de Rutshuru dans la zone CBNRM Bwisha une distribution des intrants agricoles et équipement aux pépiniéristes avec l'appui financier de USAID/CARPE a eu lieu au profit des communautés hôtes des Idps vivant dans les sept groupements de Rutshuru.

Ces intrants étaient composés des houes, machettes, brouettes, bêches, râtaeux, arrosoirs et un équipement aux pépiniéristes comprenant les imperméables, bottes et vélos.



Pépinières de Kahunga mis en œuvre dans la zone tampon de CBNRM Bwisha . Photo Credit : Roy Buhembwa



Fabrication des foyers améliorés et utilisation par les familles
Photo credit: Roy Buhembwa

Les matériels pour la fabrication des foyers améliorés ont été également distribués aux associations des femmes regroupées en réseau dénommé : Réseau des Femmes pour la Protection de l'Environnement autour des Virunga

Cette distribution a connu la présence des autorités locales administratives et coutumières de Rutshuru.

WWW/PEVI

Éditeur:

CARPE/RDC

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

(AWF)

Isidore KIKUKAMA (WWF/PCKB)

Augustin Ndimu (WWF PEVI / Kacheche)

Impression: Imprimerie AGB

Contact :

Tél : (+243)0990683948

(+243)999913746

(+243)998290421

Site web: <http://carpe.umd.edu>

Email : ombaosodu@yahoo.fr,

dorothee_swedi@yahoo.fr

Kanyeba.karine@yahoo.fr

Adresse:

Immeuble CAP IMMO

43, AV. Col. Ebeya

Kinshasa-Gombe

République démocratique du Congo

Annonces

- Publication du recueil des textes juridiques troisième édition des textes des Ressources Naturelles ;
- Publication de la version commentée du code forestier
- Production d'un document filmé sur les activités de CARPE RDC

